



Communiqué

Date: 18.12.2020

Le budget 2021 est bouclé

Lors de sa séance du 18 décembre 2020, le Conseil fédéral a été informé des résultats des délibérations parlementaires concernant le budget 2021. Dans l'ensemble, la Confédération enregistre un déficit de financement de 6,1 milliards de francs. Les dépenses engagées dans le but de faire face à la crise du coronavirus s'élèvent à 6,6 milliards de francs pour l'année 2021.

Les dépenses budgétisées se montent à près de 82 milliards de francs, dont 4,1 milliards constituent des dépenses extraordinaires. Le déficit de financement atteint 6,1 milliards de francs. Le Parlement a augmenté le poste des dépenses de 5,1 milliards par rapport à ce qui avait été annoncé dans le message concernant le budget. Cette hausse est principalement due aux annonces tardives du Conseil fédéral (notamment pour les allocations pour perte de gain liées au COVID-19 et les mesures concernant les cas de rigueur). Le budget 2021 affiche un déficit ordinaire de 2 milliards de francs. Les exigences du frein à l'endettement sont ainsi remplies; le budget ordinaire conserve une marge de manœuvre budgétaire de 1,2 milliard de francs. Les dépenses budgétisées dans le but de faire face à la crise du coronavirus s'élèvent à 6,6 milliards de francs pour l'année 2021 (voir l'aperçu publié sur le site Internet de l'AFF). Les dépenses supplémentaires estimées à près de 1 milliard de francs engendrées par l'abaissement du seuil du chiffre d'affaires donnant droit aux allocations pour perte de gain liées au COVID-19, qui passe de 55 % à 40 %, n'ont pas encore été comptabilisées.

Tableau: résultats des délibérations parlementaires

<i>en millions de francs</i>	Conseil fédéral Message	Conseil fédéral y c. annonces tardives	Arrêté fédéral la 16.12.
Compte de financement			
Recettes ordinaires	75'793	75'793	75'793
<i>Δ Année précédente</i>	0.2%	0.2%	0.2%
Dépenses ordinaires	76'854	77'805	77'820
<i>Δ Année précédente</i>	2.0%	3.3%	3.3%
Déficit de financement ordinaire	-1'060	-2'012	-2'027
Recettes extraordinaires	20	20	20
Dépenses extraordinaires	0	3'453	4'133
Déficit de financement	-1'040	-5'444	-6'139
Plafond des dépenses	79'052	79'052	79'052
Solde structurel dans le budget ordinaire (= marge de manœuvre budgétaire en application du frein à l'endettement)	2'199	1'247	1'232

Communiqué

Renseignements:

Communication
Administration fédérale des finances AFF
Tél. +41 58 465 16 06, kommunikation@efv.admin.ch

Département responsable:

Département fédéral des finances DFF

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par le document suivant:

- Aperçu des dépenses liées au COVID-19 (lien vers le site Internet de l’AFF: <https://www.efv.admin.ch/efv/fr/home/aktuell/brennpunkt/covid19.html>)